

**2 Politique**

**Dialogue politique**

**Les délégations peaufinent leurs travaux en interne**



L'heure est à la finalisation des rapports.



La délégation de l'opposition en pleins travaux.

**Martina ADA METOULE**  
Akanda/Gabon

*Chaque camp, majorité comme opposition s'attelle, depuis hier, au stade d'Angondjé, à la finalisation de ses réflexions sur les différentes thématiques retenues pour cette phase politique. Ils ont, jusqu'à aujourd'hui, pour tout harmoniser, avant d'ouvrir, dès demain, les travaux en commissions.*

LES participants à la phase politique du dialogue national inclusif et sans tabou sont à pied d'œuvre depuis hier. En fait, chaque délégation (majorité et opposition) en ce qui la concerne, planche sur la finalisation

de leurs travaux en interne. Pour cet exercice, les acteurs de ces deux bords ont jusqu'à aujourd'hui pour mettre en ordre leurs différentes idées relatives aux thématiques sur lesquelles ils vont s'appesantir durant cette phase. Il s'agit notamment de la réforme des institutions et l'Etat de droit démocratique, la réforme électorale, la modernisation de la vie publique, et la consolidation de la paix et de la cohésion nationale. Après cette étape, place à "la grande plénière" de vendredi qui consistera pour chaque partie à présenter son rapport devant le bureau du dialogue composé à parité. Soulignons que la plénière



Quelques membres de l'opposition en discussion avec Albertine Maganga Moussavou.

de mardi dernier était la première à laquelle se retrouvaient tous ensemble

les participants à cette phase purement politique. Il était ainsi question pour

eux de prendre connaissance du calendrier, tout comme de régler le pro-

blème de l'affectation des salles. Il faut noter que quatre commissions ont été constituées, soit près de 50 membres par commissions (25 pour chaque camp). Rappelons en outre que la plénière marquant l'ouverture de cette phase politique s'est tenue le 12 avril dernier, après la cérémonie de clôture de l'étape citoyenne qui, elle, a suivi l'ouverture solennelle dudit dialogue politique. Manifestation qui s'était tenue au palais de la présidence de la République. La première journée de la présente phase, mercredi, aura été marquée par les communications des principales institutions de la République.

**Prise en compte des propositions de la phase citoyenne**

**Les assurances de Faustin Boukoubi**

**J.K.M**  
Akanda/Gabon

*Le co-président du bureau du Dialogue politique pour le compte de la majorité s'est voulu rassurant quant à la prise en compte effective des propositions formulées lors de la précédente phase.*

AU sortir de la rencontre des représentants de la majorité, qui s'est tenue le 17 avril dernier, au stade d'Angondjé, Faustin Boukoubi, co-président de ce

regroupement politique au bureau du Dialogue national, a clairement indiqué que les propositions formulées lors de la phase citoyenne seront bel et bien examinées lors de la phase politique. Voilà qui devrait rassurer plusieurs participants de ladite phase, de plus en plus inquiets à l'idée que les politiques ne tiennent pas compte de leurs suggestions. "On juge le maçon au pied du mur", a-t-il fait valoir, tout en précisant que les travaux s'arc-bouteront, en commissions, autour des

thématiques comme les réformes électorales, la modernisation de la vie publique, la consolidation de la paix et de la cohésion nationale, la réforme des institutions et la consolidation de l'Etat de droit. Bref, autant de problématiques que les représentants des structures associatives et personnalités politiques non parties prenantes auront abordées lors de la phase citoyenne. "Nous avons pris tout le temps nécessaire pour nous imprégner de leur travail, nous l'intégrerons à notre

réflexion. Il ne faudrait pas oublier que les préoccupations qui ont été exprimées nous concernent à plusieurs égards. Car, que l'on soit membre de l'opposition ou de la majorité, nous sommes tous des Gabonais", a-t-il avancé. Et d'ajouter : "Nous allons nous préoccuper de l'intérêt supérieur de la nation. Nous sommes au pied du mur, d'aucuns se rendront compte que nous aurons contribué à l'édification d'un Gabon, de manière à satisfaire le bien-être de la population".



Faustin Boukoubi, à l'ouverture du Dialogue politique à la présidence de la République.

**Le principe de la parité toujours en vigueur**

**O'. N.**  
Akanda/Gabon

**MANIFESTEMENT** les organisateurs du dialogue politique convoqué par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, ont fait du principe de la parité la règle d'or. Sans doute par souci d'équité et par volonté de taire toute suspicion entre les deux délégations (majorité et

opposition). Dans le cadre de la phase politique dont les travaux ont réellement débuté, mardi, cette pratique a été également en vigueur. C'est ainsi que, pour mieux mener les travaux de cette étape purement politique, quatre commissions paritaires ont été mises en place. Et ce sont ces entités composées à parité des membres de l'opposition et de la majorité (certaines sources parlent de 25 par bord politique) qui, près

d'un mois durant travailleront sur les différentes thématiques retenues dans le cadre de ces assises qui se tiennent au stade d'Angondjé. Il s'agit des mêmes sujets sur lesquels avaient travaillé les participants à la phase citoyenne dudit dialogue. A savoir : "réforme des institutions et consolidation de l'Etat de droit", "modernisation de la vie publique", et "consolidation de la paix et la cohésion nationale". Il faut rappeler qu'à l'instar

du Comité ad hoc ayant préparé le contenu du dialogue voulu inclusif et sans tabou par le chef de l'Etat, le bureau des dites assises est également composé à parité avec quatre coprésidents dont deux pour la majorité et deux pour l'opposition, quatre co-vice-présidents dont deux représentant la majorité et deux pour le compte de l'opposition ; idem pour les co-rapporteurs et les co-rapporteurs adjoints. Gageons que, comme cela a



Une vue des membres du bureau du dialogue politique, composé à parité (opposition/majorité).

été le cas dans le cadre des travaux du comité ad hoc paritaire, le principe de la parité retenu dans le cadre des commissions relatives à cette phase facilitera

l'évolution des travaux et la sérénité dans la réflexion. Cela au-delà des contradictions que l'on peut considérer, non sans exagération, comme idéologiques.